

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

LES RÉFÉRENTIELS CQP/TFP PROPRETÉ
Certificat de Qualification Professionnelle
Titre à Finalité Professionnelle



AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

PÉRIMÈTRE D'ACTIVITÉ DU MÉTIER :

L'Agent machiniste est le plus souvent affecté sur un seul site et réalise des techniques d'entretien courant manuel et mécanisé en milieu tertiaire (autolaveuse, monobrosse).

Le Titre à Finalité Professionnelle (TFP) et le Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) Agent machiniste en propreté visent à reconnaître les compétences mises en œuvre pour ce métier.

Le TFP est enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 39356). Il est positionné au niveau 3 du cadre national des certifications et est accessible via la formation continue (contrat de professionnalisation pour les nouveaux entrants, plan de développement des compétences, CPF, VAE...) ou en apprentissage.

Le CQP, non enregistré au RNCP mais reconnu par la branche professionnelle, est accessible via un contrat de professionnalisation ou le plan de développement des compétences.

Ces deux certifications sont positionnées au niveau ASCS de la convention collective.

Le TFP et le CQP Agent machiniste en propreté recouvrent un périmètre identique et se composent de 3 blocs de compétences :

- Mise en œuvre de la relation avec les usagers pour garantir le bon déroulement du chantier de propreté.
- Préparation technique du chantier de propreté.
- Réalisation des techniques professionnelles en propreté.

Pour obtenir le TFP ou le CQP dans son intégralité, chacun des trois blocs doit être validé. Cependant, ces certifications sont modulaires :

- d'une part le candidat qui est évalué sur l'entièreté du TFP ou du CQP peut n'obtenir qu'une partie des blocs de compétences. Dans ce cas, il peut repasser le ou les blocs manquants ultérieurement pour obtenir l'intégralité du TFP ou du CQP ;
- d'autre part, un candidat peut ne postuler qu'à un bloc de compétences constituant le TFP. En cas de réussite, le candidat conserve le bénéfice du bloc acquis et peut repasser les blocs manquants ultérieurement pour obtenir l'intégralité du TFP.

Le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation du TFP et du CQP Agent machiniste en propreté présente les savoir-faire, les connaissances et les attitudes sur lesquels porte l'évaluation ainsi que les critères d'évaluation.



3 BLOCS DE COMPÉTENCES

1

MISE EN ŒUVRE DE LA RELATION AVEC LES USAGERS / CLIENTS POUR GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DU CHANTIER DE PROPRETÉ

2

PRÉPARATION TECHNIQUE DU CHANTIER DE PROPRETÉ

3

RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES EN PROPRETÉ

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC I : MISE EN ŒUVRE DE LA RELATION AVEC LES USAGERS POUR GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DU CHANTIER

A1.1 Établissement de relations professionnelles avec les clients / usagers

C1.1 Vérifier l'aspect de la tenue de travail et du matériel en se référant aux standards de la profession afin de véhiculer une image professionnelle de soi-même et de son entreprise

C1.2 Se présenter et dialoguer avec tout interlocuteur en respectant les règles usuelles de politesse, en adoptant une attitude professionnelle adaptée et en prenant en compte l'éventuelle situation de handicap de l'interlocuteur dans un objectif de qualité de service

C1.3 Informer les usagers, notamment ceux en situation de handicap, de la nature des travaux à réaliser en expliquant les objectifs des opérations et leur durée, afin de leur permettre de comprendre l'intervention et d'en connaître le déroulé

Les compétences du bloc 1 sont évaluées sous différentes modalités :

- un entretien technique permet aux évaluateurs de poser des questions d'ordre théorique, mais également d'organiser des jeux de rôle (dialogues simulés en face à face ou au téléphone dans le contexte d'un chantier de propreté) ;
- des mises en situations professionnelles (réalisation de prestations de nettoyage) permettent aux évaluateurs d'observer la mise en œuvre concrète de certaines des compétences listées à ce bloc, notamment celles relatives à la tenue et à l'aspect du matériel

Exemples de types de supports :

- Tenue ;
- Matériel ;
- Etc.

Le candidat adopte une attitude professionnelle :

- Les horaires et le planning sont respectés.
- La tenue de travail du candidat est professionnelle et adaptée à la nature des travaux à effectuer, elle respecte les standards de la profession.
- Le candidat adapte sa posture et son vocabulaire à une situation de travail (usagers, équipe, supérieur hiérarchique).
- Le candidat emploie correctement les règles usuelles en matière de tutoiement et de vouvoiement, et de politesse.
- Le candidat utilise le lexique professionnel pour décrire les procédures et modes opératoires d'un chantier de propreté.

Le candidat comprend et conduit un échange oral dans une situation professionnelle

- Il sait se présenter et dialoguer oralement en utilisant un français compréhensible.
 - Il présente oralement le rôle et les missions d'un agent machiniste en propreté.
 - Il met en œuvre des techniques de communication simples (écoute attentive, questions ouvertes et fermées, gestuelle adaptée aux propos).
 - Il n'emploie pas de termes familiers ou argotiques lorsqu'il s'exprime.
 - Il explique les opérations de nettoyage de manière satisfaisante : ses explications mobilisent un lexique professionnel et permettent d'appréhender les différentes étapes des opérations avec notion de durée.
 - Il transmet des informations pertinentes à l'utilisateur/client de manière professionnelle : la compréhension de l'interlocuteur est confirmée par une reformulation.
-
- Le candidat énumère les règles d'aspects d'un professionnel de la propreté (propreté, tenue) et de son matériel (propreté, rangement).
 - Le candidat énumère les règles de politesse usuelles (vouvoiement, salut, ton employé).
 - Le candidat donne la définition de l'attitude de service et formule des exemples d'attitudes ou de comportements visant à assurer une qualité de service.
 - Le candidat prend en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap : les situations de handicap nécessitant une adaptation de la situation des communication sont listées ainsi que les adaptations possibles.

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC I : MISE EN ŒUVRE DE LA RELATION AVEC LES USAGERS POUR GARANTIR LE BON DÉROULEMENT DU CHANTIER			
A1.2 Identification des désagréments éventuels pouvant être causés par les travaux	C1.4 Identifier les conséquences éventuelles des travaux à réaliser en tenant compte de l'organisation du site, afin d'apprécier les impacts potentiels des opérations de nettoyage pour les usagers	Les compétences du bloc 1 sont évaluées sous différentes modalités : <ul style="list-style-type: none"> • un entretien technique permet aux évaluateurs de poser des questions d'ordre théorique, mais également d'organiser des jeux de rôle (dialogues simulés en face à face ou au téléphone dans le contexte d'un chantier de propreté) ; • des mises en situations professionnelles (réalisation de prestations de nettoyage) permettent aux évaluateurs d'observer la mise en œuvre concrète de certaines des compétences listées à ce bloc, notamment celles relatives à la tenue et à l'aspect du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat identifie les contraintes du client ou de l'utilisateur, ses habitudes (horaires, occupation de l'espace). • Le candidat indique avec précision les nuisances et désagréments pouvant être causés par l'opération de nettoyage : bruits, occupation de l'espace, confidentialité, salissures temporaires, risque de glissade, etc. • Les règles de confidentialité à appliquer sur un chantier de propreté sont citées sans oublier majeurs. • Le candidat donne des exemples d'éléments devant rester confidentiels (documents, échanges, informations concernant sa propre entreprise). • Le candidat informe un interlocuteur des désagréments potentiels de manière professionnelle : les règles de politesse sont appliquées, la compréhension de la formulation est confirmée par une reformulation. • Le candidat propose des solutions adaptées susceptibles de réduire ces nuisances et désagréments. • Le candidat prend en compte les besoins spécifiques des personnes en situation de handicap : les situations de handicap nécessitant une adaptation des prestations sont listées ainsi que les adaptations possibles.
	C1.5 Avertir les usagers/clients, notamment ceux en situation de handicap, des conséquences des travaux ayant été identifiées (bruit, occupation de l'espace...) en les décrivant, afin de leur permettre d'anticiper d'éventuelles adaptations à opérer dans leur activité		
A1.3 Traitement des demandes, des attentes ou des réclamations éventuelles des clients/usagers	C1.6 Recueillir les réclamations éventuelles d'un client en écoutant attentivement son argumentation, en adoptant une attitude sereine et professionnelle, afin d'identifier les raisons de son questionnement ou de son mécontentement	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat distingue de façon pertinente les situations relevant de son niveau et celles qui doivent être transmises à sa hiérarchie. • Le candidat présente au client le contenu de sa fiche de poste face à une demande de travaux supplémentaires. • La sélection des informations transmises à sa hiérarchie est pertinente : ces informations permettent d'alimenter le processus qualité ou le service client de l'entreprise. • Le candidat utilise les moyens techniques d'enregistrement et les canaux de communication des demandes ou réclamations clients mis en place dans les entreprises (cahier de liaison ou téléphone ou internet ou oralement ou SMS...). 	
	C1.7 Distinguer les attentes, les demandes ou réclamations éventuelles des clients relevant de ses attributions et celles qui sont du ressort de la hiérarchie afin de traiter en autonomie certaines demandes et de transmettre les autres à la hiérarchie selon la procédure adaptée		

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC II : PRÉPARATION TECHNIQUE DU CHANTIER

A2.1 Prise de connaissance des consignes et organisation de son intervention

C2.1 Prendre connaissance des consignes d'intervention données par son supérieur hiérarchique oralement ou par écrit afin de préparer son intervention

C2.2 Intégrer les particularités du site d'intervention en identifiant ses principales caractéristiques (type d'espace, présence ou non d'usagers, etc.) ainsi que son champ d'application (tertiaire/santé/ agroalimentaire/industrie/transport etc.) afin d'adapter ses prestations

C2.3 Organiser son intervention en planifiant les étapes requises par les prestations demandées afin de pouvoir respecter les temps impartis

Les compétences du bloc 2 sont évaluées sous différentes modalités :

- un entretien technique permet aux évaluateurs de poser des questions d'ordre théorique concernant notamment les compétences liées à l'activité A2.1 ;
- des mises en situations professionnelles (réalisation de prestations de nettoyage) permettent aux évaluateurs d'observer la mise en œuvre concrète des compétences liées aux autres activités.

Exemples de types de supports :

- Produits
- Revêtements
- Matériel (balai trapèze, monobrosse (400tr/1000tr), plateau entraîneur, disque beige, disque blanc...)
- Bâches
- Panneaux
- Etc.

- Le candidat comprend les consignes transmises à l'oral par son supérieur hiérarchique.
- Le candidat identifie sur un planning les horaires et les localisations des chantiers d'un jour donné.
- Le candidat identifie sur une fiche de poste la nature des tâches à réaliser, leur durée et leur fréquence.
- Le candidat planifie de façon pertinente la réalisation de plusieurs tâches d'entretien concernant plusieurs locaux dans un délai contraint.
- Le candidat liste différents types de chantiers de propreté et leurs caractéristiques. Les spécificités des chantiers en milieux sensibles (agroalimentaire/santé) sont expliquées (zones, circuit propre-sale, protocoles spécifiques).

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC II : PRÉPARATION TECHNIQUE DU CHANTIER

A2.2 Préparation des produits et matériels nécessaires à l'intervention

C2.4 Sélectionner le matériel en fonction de l'opération à effectuer en tenant compte des caractéristiques du lieu et des surfaces à nettoyer et des techniques de nettoyage prévues ainsi qu'en vérifiant l'état du matériel, afin de permettre un travail conforme à la prestation demandée

C2.5 Sélectionner les produits adaptés aux opérations à effectuer en tenant compte des caractéristiques du lieu et des surfaces à nettoyer, de la nature et de l'importance des salissures afin de garantir une mise en œuvre efficace des opérations de nettoyage

C2.6 Signaler à sa hiérarchie, en utilisant la procédure prévue, tout manque en produits, matériels et consommables et tout matériel en panne ou en mauvais état de fonctionnement, afin de permettre le bon déroulement des chantiers à venir

Les compétences du bloc 2 sont évaluées sous différentes modalités :

- un entretien technique permet aux évaluateurs de poser des questions d'ordre théorique concernant notamment les compétences liées à l'activité A2.1 ;
- des mises en situations professionnelles (réalisation de prestations de nettoyage) permettent aux évaluateurs d'observer la mise en œuvre concrète des compétences liées aux autres activités.

Exemples de types de supports :

- Produits
- Revêtements
- Matériel (balai trapèze, monobrosse (400tr/1000tr), plateau entraîneur, disque beige, disque blanc...)
- Bâches
- Panneaux
- Etc.

- Le candidat choisit les matériels et accessoires en fonction de l'opération à effectuer. Ce choix est argumenté. La sélection du matériel prend en compte les caractéristiques du lieu et des surfaces à traiter.
- Le candidat identifie et nomme correctement les matériels nécessaires à l'entretien courant manuel et mécanisé des surfaces. Les organes des différentes machines et leurs accessoires sont nommés. La fonction de chaque machine utilisée est présentée.
- Le candidat contrôle l'état du matériel sélectionné. Les opérations de maintenance préventive de premier niveau concernant les machines sont énumérées et mises en œuvre. Les procédures à mettre en œuvre en cas de matériel défaillant ou manquant sont connues.
- Les accessoires (disques/brosse etc.) sont sélectionnés avec pertinence en fonction de la technique à réaliser, de la machine à utiliser et du revêtement.
- Le candidat identifie la nature du revêtement et en dresse les caractéristiques principales.
- La signification des différentes classifications des revêtements (UPEC) est présentée.
- Les risques liés au port de charge dans les activités de nettoyage sont connus. Les gestes pour réduire ces risques sont connus et appliqués.
- Le candidat utilise le lexique professionnel pour décrire les matériels et accessoires.

- Le candidat choisit les produits : le choix des produits prend en compte les caractéristiques du revêtement du sol, du lieu et de son usage, ainsi que la nature et le degré de salissure.
- Le candidat identifie la nature du revêtement et en dresse les caractéristiques principales
- Les produits détergents et désinfectants nécessaires à l'entretien courant, au détartrage, au nettoyage des moquettes et des revêtements plastiques sont nommés sans erreurs. Leur usage et action sont expliqués.
- L'échelle des PH est assimilée.
- Le cercle de Sinner est expliqué.
- Le candidat classe les salissures selon leur origine et leur solubilité, et les produits selon l'échelle des PH.
- Le candidat utilise le lexique professionnel pour nommer et décrire les produits.
- Le candidat explique des pictogrammes de sécurité présents sur une étiquette produit.
- Le candidat identifie le pourcentage de dosage requis sur une étiquette de produit.
- Le candidat identifie les informations clés sur une étiquette produit.

- Le candidat vérifie la disponibilité des produits, des matériels et des équipements avec précision, les conclusions faites à l'issue de cette vérification sont satisfaisantes.
- Le candidat signale les besoins ou demandes en produit ou les pannes matériels à la hiérarchie ou aux autres agents selon la procédure en vigueur.

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC II : PRÉPARATION TECHNIQUE DU CHANTIER

A2.3 Préparation du poste et de la zone de travail dans le respect de la sécurité de l'agent et de l'usager

C2.7 Préparer son chariot en organisant la disposition des produits et des consommables de façon ergonomique afin de faciliter la réalisation des techniques

C2.8 Préparer la zone de travail, selon les consignes reçues, en la délimitant à l'aide de panneaux de signalisation, en veillant à protéger les lieux et les biens de dommages éventuels, et en organisant la disposition des matériels, produits et consommables afin d'assurer l'ergonomie et la sécurité du poste de travail et de préserver la propreté du site

A2.4 Utilisation des produits nettoyants ou désinfectants dans le respect des règles d'hygiène, de santé et d'environnement

C2.9 Réaliser le dosage de produit en appliquant les règles de sécurité liées à l'utilisation de produits nettoyants et désinfectants ainsi que le mode d'emploi du produit, afin d'obtenir une dilution appropriée à l'opération de nettoyage prévue

C2.10 Interpréter l'étiquette du produit, ainsi que les documents de référence présents dans l'entreprise, afin d'assurer une manipulation et un stockage des produits conformes aux normes de santé, de sécurité et de préservation de l'environnement

Les compétences du bloc 2 sont évaluées sous différentes modalités :

- un entretien technique permet aux évaluateurs de poser des questions d'ordre théorique concernant notamment les compétences liées à l'activité A2.1 ;
- des mises en situations professionnelles (réalisation de prestations de nettoyage) permettent aux évaluateurs d'observer la mise en œuvre concrète des compétences liées aux autres activités.

Exemples de types de supports :

- Produits
- Revêtements
- Matériel (balai trapèze, monobrosse (400tr/1000tr), plateau entraîneur, disque beige, disque blanc...)
- Bâches
- Panneaux
- Etc.

- Le candidat dispose les outillages, matériels et les consommables sur le chariot de manière ergonomique : la disposition permet de faciliter la réalisation des techniques.

- Le candidat balise la zone de travail en utilisant les outils adaptés (panneaux/ruban).
- Le candidat identifie au moins 2 exemples de situation de chantier nécessitant un balisage.
- Le candidat protège les lieux et les biens correctement : la protection permet de prévenir des dommages éventuels.

- Le candidat calcule la quantité de produit nécessaire pour une surface et un nombre de litres d'eau donnés. Il utilise correctement un outil de mesure (verre mesureur). Il utilise correctement le calcul des pourcentages et les unités de mesure dans un contexte du chantier.
- Le candidat réalise un dosage en respectant les consignes de sécurité (respect de l'ordre des étapes, respect du port des EPI).
- Le candidat explique les risques liés au process de dosage.
- Le candidat énonce les risques liés à l'utilisation des produits, notamment des produits biocides.
- Le candidat énonce les impacts environnementaux des dilutions chimiques (eau, produits chimiques).
- Le candidat met en œuvre les écogestes (économie en eau et en produit) lors de la réalisation de la dilution.
- Le candidat explique les risques liés à un surdosage.
- Le candidat repère les informations liées au dosage sur une étiquette produit.
- Le candidat argumente le choix d'un pourcentage de produit plus ou moins fort en s'appuyant sur les caractéristiques du chantier.

- Le candidat liste les risques liés à l'utilisation de produits chimiques pour la santé et l'environnement (notion de biocide). Les règles de base et les précautions d'emploi des produits sont connues et appliquées.
- Le candidat liste les documents de référence concernant l'utilisation des produits et leur stockage (étiquette, pictogramme, fiche de données sécurité, plan de prévention etc.). Il explique le rôle de ces documents.
- Les données des étiquettes, fiches techniques de produits ainsi que les fiches de données sécurité sont interprétées de manière satisfaisante.
- Les pictogrammes de sécurité sur les produits et les matériels sont déchiffrés sans erreurs et les précautions d'usage sont définies en fonction.
- Le candidat énumère les règles de stockage et de reconditionnements des produits.
- Les produits sont stockés dans des bacs de rétention et classés selon leurs usages et leur compatibilité.

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC III : RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

A3.1 Application des règles d'hygiène et de sécurité pendant l'intervention

C3.1 Utiliser les équipements de protection individuelle et collective nécessaires à la réalisation de son activité afin de travailler en toute sécurité

C3.2 Appliquer les précautions standard d'hygiène corporelle afin de réduire les risques de contamination

C3.3 Appliquer les gestes et postures recommandés pour les prestations réalisées afin de réduire les risques liés à l'ergonomie du poste de travail

Le candidat est évalué sur au moins 2 techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées. Ces techniques sont choisies aléatoirement par l'organisme certificateur. Parallèlement, le candidat est également interrogé (entretien technique et questionnaire oral lors des mises en situations) sur les aspects théoriques des prestations de nettoyage.

Exemples de types de supports :

- Tenue
- Protections individuelles
- Pictogrammes
- Fiches techniques produits et matériels
- Produits
- Emballages
- Matériel (balai trapèze, monobrosse, plateau entraîneur, disque beige et blanc, auto-laveuse non portée...)
- Types de déchets différents
- Schémas
- EPI
- Textiles différents
- Revêtements divers de sol
- Mobilier
- Informations à enregistrer, etc.

- Le candidat se lave les mains avant et après chaque prestation. Il peut expliquer l'intérêt du protocole de lavage des mains.
- Le candidat énonce les principes de l'hygiène corporelle.
- Le candidat identifie au moins deux causes d'accident pour un agent sur un chantier de propreté.
- Le candidat identifie les risques auxquels répondent les EPI portés.
- Les EPI sont portés correctement, et nommés.
- Le candidat simule une posture correcte en situation de travail : charge lourde, changement d'un disque, balayage sous un meuble, réglage d'un timon etc.
- Le candidat différencie les bons et mauvais gestes lors d'un transport de charge.
- Le candidat liste les risques liés à l'ergonomie du poste de travail (douleur, TMS...).

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC III : RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

A3.2 Réalisation des opérations de nettoyage manuel

C3.4 Réaliser les opérations d'entretien manuel des sols (balayage humide, lavage manuel des sols) dans le respect de la chronologie des tâches et des règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, afin de les maintenir en état de propreté

C3.5 Réaliser l'entretien courant d'un bureau en dépoussiérant et nettoyant les surfaces horizontales et verticales du bureau, des mobiliers et des objets meublants accessibles sans escabeau, ainsi que les points de contact, dans le respect de la chronologie des tâches et des règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, afin de le maintenir en état de propreté

C3.6 Effectuer des opérations de détachage des revêtements textiles en réalisant un test préalable et dans le respect des protocoles afin de les maintenir en état de propreté

C3.7 Réaliser le nettoyage et la désinfection d'un bloc sanitaire et de ses accessoires en respectant les règles de qualité, hygiène, sécurité et environnement, et en appliquant les protocoles requis afin de le maintenir en état de propreté

Le candidat est évalué sur au moins 2 techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées. Ces techniques sont choisies aléatoirement par l'organisme certificateur. Parallèlement, le candidat est également interrogé (entretien technique et questionnaire oral lors des mises en situations) sur les aspects théoriques des prestations de nettoyage.

Exemples de types de supports :

- Tenue
- Protections individuelles
- Pictogrammes
- Fiches techniques produits et matériels
- Produits
- Emballages
- Matériel (balai trapèze, monobrosse, plateau entraîneur, disque beige et blanc, auto-laveuse non portée...)
- Types de déchets différents
- Schémas
- EPI
- Textiles différents
- Revêtements divers de sol
- Mobilier
- Informations à enregistrer, etc.

- Le candidat réalise la prestation en mobilisant les techniques, équipements, consommables et produits appropriés aux surfaces à nettoyer et à l'environnement de la prestation.
- Le candidat adopte les gestes et postures recommandés pour la prestation et les explique.
- La chronologie des tâches et les règles d'hygiène sont respectées (chiffonnettes de couleurs différentes, du plus haut vers le plus bas, du plus propre au plus sale etc.).
- Le temps imparti à chaque prestation est respecté.
- Les principes de contamination sont connus.
- Les écogestes (eau, électricité, produits) sont mis en œuvre pour la réalisation des prestations.
- Les produits sont identifiés selon leur usage, leurs risques, les revêtements d'application, les techniques mises en œuvre.
- Le port des EPI, les gestes et les postures respectent les consignes de sécurité, d'ergonomie et d'hygiène.
- Les différentes techniques de lavage des sols sont connus ainsi que leurs avantages : méthode des doubles seaux, méthode de pré-imprégnation.

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC III : RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES			
A3.3 Réalisation des opérations de nettoyage mécanisé	<p>C3.8 Effectuer le dépoussiérage mécanisé d'un sol moquette en tenant compte des caractéristiques de la surface à aspirer, en respectant les protocoles, les règles de sécurité, et en utilisant les machines et accessoires adaptés afin d'obtenir le niveau de propreté demandé</p>	<p>Le candidat est évalué sur au moins 2 techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées. Ces techniques sont choisis aléatoirement par l'organisme certificateur. Parallèlement, le candidat est également interrogé (entretien technique et questionnement oral lors des mises en situations) sur les aspects théoriques des prestations de nettoyage.</p> <p>Exemples de types de supports :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tenue • Protections individuelles • Pictogrammes • Fiches techniques produits et matériels • Produits • Emballages • Matériel (balai trapèze, monobrosse, plateau entraîneur, disque beige et blanc, auto-laveuse non portée...) • Types de déchets différents • Schémas • EPI • Textiles différents • Revêtements divers de sol • Mobilier • Informations à enregistrer, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat réalise la prestation en mobilisant les techniques, équipements, consommables et produits appropriés aux surfaces à nettoyer et à l'environnement de la prestation. • Le candidat maîtrise l'utilisation des machines les plus couramment utilisées (autolaveuse non portée, monobrosse haute, basse ou bi vitesse, rotolaveuse). Il connaît l'existence de matériels plus récents mais moins courants et liste leurs principales caractéristiques (monobrosses orbitales, à plateau vibrant, etc). • Le candidat adopte les gestes et postures recommandés pour la prestation et les explique. • Le candidat respecte la chronologie des tâches et les règles d'hygiène et de sécurité. • Le candidat respecte le temps imparti à chaque prestation. • Les écogestes (eau, électricité, produits) sont mis en œuvre pour la réalisation de la prestation. • Le candidat respecte les consignes pour chaque méthode pratiquée. • Le principe de chaque technique d'entretien courant est présenté sans erreurs. • Les produits ou techniques non compatibles avec les revêtements présents sur le chantier sont mentionnés. • La nature de chaque tâche à effectuer est bien identifiée et les techniques adéquates d'entretien sont précisées et argumentées (principes, moyens, critères de choix, précautions à prendre). Le vocabulaire technique adéquat est employé. • Les nuisances occasionnées par son activité sont prises en compte en réduisant dans la mesure du possible le bruit, et les dérangements des usagers. • Les produits sont identifiés selon leur usage, leurs risques, les revêtements d'application, les techniques mises en œuvre. • Le port des EPI, les gestes et les postures respectent les consignes de sécurité, d'ergonomie et d'hygiène.
	<p>C3.9 Effectuer un lustrage en tenant compte des caractéristiques de la surface à traiter, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les machines et disques adaptés afin de redonner au revêtement son aspect brillant</p>		
	<p>C3.10 Effectuer un lavage mécanisé en tenant compte des caractéristiques de la surface à nettoyer, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les produits, machines et accessoires adaptés afin de maintenir le revêtement en état de propreté</p>		
<p>C3.11 Effectuer une spray méthode en tenant compte des caractéristiques de la surface à nettoyer, en respectant les protocoles, les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement, et en utilisant les produits, machines et disques adaptés afin d'éliminer les salissures adhérentes et de redonner au revêtement son aspect brillant</p>			

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>		RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>		RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION		CRITÈRES D'ÉVALUATION	
BLOC III : RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES					
A3.4 Collecte des déchets selon les consignes et les règles de tri	C3.12 Collecter les déchets industriels banals (DIB) et le tri sélectif en respectant les consignes données afin de participer au recyclage des déchets de l'entreprise	Le candidat est évalué sur au moins 2 techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées. Ces techniques sont choisies aléatoirement par l'organisme certificateur. Parallèlement, le candidat est également interrogé (entretien technique et questionnaire oral lors des mises en situations) sur les aspects théoriques des prestations de nettoyage. Exemples de types de supports :	• Le candidat explique le principe du tri sélectif et son intérêt. • Le candidat respecte les consignes de tri lors du ramassage des déchets. • Le candidat identifie différents types de déchets. • Le stockage est effectué selon les consignes aux endroits prévus. • Le candidat énonce les règles et les précautions d'emploi ou de stockage d'un produit donné. • Le candidat liste les risques liés à la manipulation de déchets/poubelles et justifie le port d'EPI adaptés.		
	C3.13 Stocker les déchets aux endroits prévus en respectant les procédures de traitement des déchets afin de respecter la réglementation en vigueur				
A3.5 Remise en ordre des installations et du matériel après la prestation	C3.14 Remettre à leur place les éléments déplacés pendant l'intervention, hors grosse manutention, afin de préserver l'aspect initial des locaux	• Tenue • Protections individuelles • Pictogrammes • Fiches techniques produits et matériels • Produits • Emballages • Matériel (balai trapèze, monobrosse, plateau entraîneur, disque beige et blanc, auto-laveuse non portée...) • Types de déchets différents • Schémas • EPI • Textiles différents • Revêtements divers de sol • Mobilier • Informations à enregistrer, etc.	• Le candidat remet à leur bonne place les objets déplacés ; chaque lieu de disposition est correctement mémorisé. • Le candidat contrôle l'état du matériel sélectionné. Les opérations de maintenance préventive de premier niveau concernant les machines sont énumérées et mises en œuvre. Les procédures à mettre en œuvre en cas de matériels défectueux ou manquants sont connues.		
	C3.15 Réaliser les opérations d'entretien courant du matériel en assurant le nettoyage des matériels et des accessoires après utilisation et en signalant les anomalies ou pannes nécessitant une intervention afin de garantir la propreté et l'état du matériel pour une utilisation ultérieure				

AGENT MACHINISTE EN PROPRETÉ

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS

décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités

RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION

définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis

MODALITÉS D'ÉVALUATION

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC III : RÉALISATION DES TECHNIQUES PROFESSIONNELLES

A3.6 Contrôle de la bonne exécution de son travail après sa réalisation et correction ou ajustement le cas échéant

C3.16 Contrôler la qualité de son travail afin d'assurer la conformité de l'intervention et de respecter les objectifs fixés par la hiérarchie

C3.17 Ajuster sa méthode de travail pour obtenir le résultat souhaité en cas de contrôle non satisfaisant et en référer à sa hiérarchie en cas d'absence de résultats

C3.18 Utiliser les outils numériques du quotidien sur le chantier en mettant en œuvre leurs fonctions de base afin de satisfaire aux exigences d'organisation, de réalisation et de suivi des situations de travail

C3.19 Renseigner les supports de suivi et de traçabilité prévus, papiers ou digitaux, en signalant les anomalies éventuelles afin de rendre compte de son travail et permettre à la hiérarchie d'agir de manière appropriée en cas d'anomalies.

Le candidat est évalué sur au moins 2 techniques manuelles de nettoyage (entretien sanitaire, entretien bureau, balayage humide, lavage manuel) et deux techniques mécanisées. Ces techniques sont choisies aléatoirement par l'organisme certificateur. Parallèlement, le candidat est également interrogé (entretien technique et questionnaire oral lors des mises en situations) sur les aspects théoriques des prestations de nettoyage.

Exemples de types de supports :

- Tenue
- Protections individuelles
- Pictogrammes
- Fiches techniques produits et matériels
- Produits
- Emballages
- Matériel (balai trapèze, monobrosse, plateau entraîneur, disque beige et blanc, auto-laveuse non portée...)
- Types de déchets différents
- Schémas
- EPI
- Textiles différents
- Revêtements divers de sol
- Mobilier
- Informations à enregistrer, etc.

- Le candidat contrôle visuellement le résultat de sa prestation par rapport aux consignes données.
- Le candidat cite les critères d'atteinte de résultats pour chacune des techniques mises en œuvre (absence de taches, de traces, de poussières, de déchets etc.).
- La périodicité fixée des contrôles est bien respectée.
- Le candidat remédie aux écarts éventuellement constatés. La méthode de travail est corrigée si l'autocontrôle aboutit à un constat de non-conformité.
- Les documents de traçabilité sont connus par le candidat (cahier de liaison, fiche de passage etc.). Ils sont remplis selon les procédures en vigueur sous format digital et papier.
- Le candidat réalise une photo à l'aide d'un téléphone et l'envoie à son responsable afin d'expliquer un problème rencontré sur un chantier.
- Le candidat identifie au moins 3 icônes sur l'écran d'un smartphone.
- Le candidat identifie et rappelle un correspondant à la suite d'un appel manqué.
- Les anomalies relevées dans le déroulement de la prestation (fuites, pannes, défauts dans la prestation) sont signalées au supérieur hiérarchique oralement ou par support écrit ou digital.



LA CERTIFICATION DES COMPÉTENCES

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS VOUS POUVEZ NOUS CONTACTER :

OC PROPRETÉ

1 RUE JEAN JAURÈS

94808 VILLEJUIF CEDEX

TÉL. : 01 43 90 22 15

contact@oc-proprete.fr